

Avis adopté

Séance plénière du 27 janvier 2026

« *La santé* dans les Outre-mer »

Déclaration du groupe CFTC

De quoi a-t-on besoin pour être en bonne santé ? D'abord, d'une situation professionnelle stable pour se nourrir et se loger correctement. Ensuite, d'un environnement sain et préservé pour prévenir l'apparition de maladies. Enfin, de services publics accessibles et opérationnels le jour où il faudra inévitablement se faire soigner. Voici les fondements nécessaires à une nation qui s'est donnée pour objectif depuis 1946 de garantir à tous ses citoyens la protection de leur santé et de leur sécurité matérielle. Que dire aujourd'hui de cette promesse d'égalité, si ce n'est qu'elle fait mal au regard de la réalité vécue par nos compatriotes d'Outre-Mer ?

Alors que la moitié des ménages mahorais et guyanais avaient moins de trente euros par semaine pour s'acheter à manger en 2023, croit-on qu'ils aient le choix d'une alimentation équilibrée ? Lorsque plus d'une femme sur dix renonce à des soins pour raisons financières en Martinique, peut-on parler d'un système de santé accessible à tous ? C'est bien de cette précarité économique anormale que découle la vulnérabilité accrue des populations ultramarines à certaines pathologies telles que le diabète ou les maladies cardiovasculaires - pour ne citer qu'elles.

Ainsi, toute bonne politique sanitaire ultramarine devrait commencer par la garantie d'un revenu décent et de conditions de vie dignes pour tous. Cette garantie doit également protéger les travailleurs qui par leurs efforts permettent d'assurer un service sanitaire et social partout en France, y compris dans les environnements les plus difficiles. Il ne s'agit pas seulement de garantir l'attractivité de métiers en tension en Outre-Mer mais aussi de leur montrer qu'on les considère - quel que soit le fuseau horaire.

La CFTC remercie les rapporteurs et la commission pour leurs travaux. Elle soutient toutes les préconisations et **a voté en faveur de l'avis.**